

Lettre de l'inspection pédagogique régionale Éducation Physique et Sportive

25 juin 2020

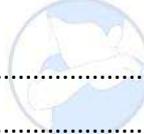
✉ serge.morth@ac-guyane.fr

☎ 0594 27 22 33 / 0694 21 83 11

Recommandations relatives à la reprise des cours d'EPS, de l'association sportive, des sections sportives scolaires ou des dispositifs connexes (classe sport par exemple) **en septembre 2020 en contexte sanitaire contraint.**

CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Sommaire

Préambule		2
Bilan de la reprise		2
Enquête relative à la pratique des activités physiques des enfants et adolescents pendant et après le confinement	 	2
La consultation des enseignants d'EPS sur le territoire : des pistes pour une rentrée en contexte covid-19		2
Deux scénarios se présentent : des cours en présentiel et en distanciel		3
Les cours en présentiel		3
Les cours en distanciel		4
Le dispositif Sport, Santé, Culture, Citoyenneté (2S2C)		5
L'association sportive		5
Les sections sportives scolaires		6
Les points de vigilance en cas de reprise en contexte covid-19		6
Vos retours		7

Préambule

Les recommandations adressées dans la lettre du 8 mai demeurent d'actualité. Celle-ci vient la compléter.

Vous retrouverez tous les documents relatifs à l'EPS en Guyane en contexte covid sur notre site EPS Guyane, bouton « Articles en lien avec le covid-19 ».

Bilan de la reprise

La reprise n'ayant pas eu lieu, le bilan s'apparente à celui du confinement : productions importantes et de qualité des contenus et difficultés d'obtenir des retours de la part des élèves ou des familles.

Enquête relative à la pratique des activités physiques des enfants et adolescents pendant et après le confinement

Comme vous avez pu le constater dans le document que je vous ai adressé et que vous pouvez retrouver sur notre site (<https://eps.dis.ac-guyane.fr/Enquete-sur-l-activite-physique-avant-et-apres-le-confinement.html>), cette enquête montre que :

- pendant le confinement, et peut-être aussi pendant le déconfinement pour la Guyane, le temps moyen consacré à l'activité physique a largement baissé par rapport à d'habitude, à la faveur d'activités essentiellement sédentaires (télévision, internet et jeux vidéo) ;
- au total, les activités sédentaires sont passées de 22 heures et demi par semaine avant le confinement, à plus de 33 heures pendant le confinement ;
- parmi ceux qui ont fait du sport durant le confinement, 58% en ont fait à partir de cours en ligne, de vidéos ou d'applications, une pratique particulièrement répandue parmi les filles et chez les enfants les plus jeunes ;
- **9 jeunes de 6 à 18 ans sur 10 aimeraient faire du sport après les grandes vacances.**

Ce bilan montre l'enjeu, les besoins et les attentes des élèves en termes d'activités physiques.

Si les équipes sont prêtes pour une rentrée « ordinaire » (installations, matériels, EDT, etc.), il m'a paru nécessaire de sonder les établissements afin d'identifier les possibles en cas de contexte covid-19.

La consultation des enseignants d'EPS sur le territoire : des pistes pour une rentrée en contexte covid-19

Nous ne connaissons pas encore le protocole sanitaire qui sera retenu à la rentrée de septembre. Si l'épidémie diminue, il est probable que le protocole sera allégé, tel qu'il l'est aujourd'hui en métropole, avec la possibilité par exemple de reprendre les sports collectifs et les sports en salle. Si elle demeure au même niveau qu'à ce jour, nous serons alors davantage contraints : distanciation, gestes barrière, vestiaires, masques, liste limitative d'APSA. Cf. la lettre du 8 mai.

Au cours du mois de juin, j'ai procédé à neuf visio-conférences avec des professeurs d'EPS des collèges et des lycées de tout le territoire, fleuve compris.

Sans éluder les obstacles, les difficultés et les résistances, c'est avec **état d'esprit « volontariste »** que ces réunions se sont déroulées : trouver les solutions les plus concrètes pour permettre aux élèves de renouer avec les activités physiques, sportives et artistiques dans les collèges et lycées grâce à l'EPS et ses dispositifs associés (association sportive, sections sportives scolaires, classes sport, etc.).

Les lignes qui suivent traduisent les échanges et propositions qui ont pu être faites lors de ces réunions.

Deux scénarios se présentent : des cours en présentiel et en distanciel

Les cours en présentiel

Ils ne concerneront très certainement qu'une partie des élèves, sans doute au maximum une quinzaine. Ce qui signifie qu'il sera nécessaire de concevoir également des contenus à destination des élèves non présents en cours. Ces contenus pourraient être proposés sous forme asynchrone ou synchrone aux élèves : vidéo directe, capsule vidéo, fichier numérique, cahier de suivi, etc., cf. partie « distanciel ». L'organisation permettant aux élèves d'être présents une semaine sur deux semble retenue par la majorité des enseignants.

Pour les élèves présents, l'offre d'APSA peut traverser les cinq champs d'apprentissage (CA). Les activités suivantes ont été proposées. Bien entendu, cette liste n'est pas exhaustive ni exclusive, elle peut compléter celle proposée dans la lettre du 8 mai. Il appartiendra aux équipes de programmer celles qui sont les plus en adéquation avec leur environnement :

CA1 : athlétisme (course et sauts), randonnées urbaines et culturelles ou en sentiers, natation (dépendant de l'ouverture des piscines et des protocoles retenus), les lancers sont envisageables mais nécessitent de la préparation et de l'entretien en termes de désinfection, test d'évaluation de la valeur physique ;

CA2 : C.O en établissement et individuelle, une carte par élève, VTT ou activités de roue avec les précautions sécuritaires et sanitaires de désinfection (charlottes en papier pour les casques), et hors sujet mais pour l'anecdote et selon les actualités récentes (BFM TV), les sports d'hiver... ;

CA3 : danses individuelles, capoeira, djokan, arts du cirque (précautions sanitaires), step (précautions sanitaires) ;

CA4 : sports collectifs sous forme de manipulation de balle (conduite de balle, tirs variés, jonglages, etc.), affrontement à partir d'actions individuelles sans contact en variant les modalités de pratique (une ou plusieurs cibles, surnombre, entrée et sortie par des portes différentes pour créer une crise de temps ou d'espace, etc., « pratique individuelle mais ensemble » selon les propos d'un enseignant), badminton (un volant jaune joue vs un volant blanc) avec désinfection des raquettes et des volants ou matériel personnel, idem pour le tennis de table ;

CA5 : Stretching, yoga, workout, préparation physique généralisée, cross training, avec précautions sanitaires. Toutes ces activités ont été proposées lors du confinement. Elle doivent permettre à l'élève de devenir son propre entraîneur et à adopter des habitudes de pratiques physiques adaptées à ses besoins.

Ces activités ne disent rien de ce qui pourra être proposé concrètement aux élèves car ce sont bien les modalités de pratique, les formes scolaires de pratique (cf. programmes), qui feront les contenus. Dès lors que les précautions sanitaires et sécuritaires sont respectées, tous les contenus sont les bienvenus s'ils provoquent des apprentissages. Et, bien entendu, chaque équipe, chaque enseignant doit s'emparer de sa liberté pédagogique pour traiter les APSA à sa guise et prendre la distance nécessaire aux acquisitions des élèves. Exemple, si le contexte sanitaire interdit la transmission d'un témoin de relais, adopter la règle selon laquelle, le « relayeur » démarre lorsque le « relayé » entre dans une zone. La culture de l'activité est respectée puisqu'il s'agit à deux ou plusieurs de parcourir la distance dans le temps le plus court. En multibond/pentabond, si la réception dans le sable est problématique car source de contact indirect entre les élèves, identifier sur la piste la trace du sixième appui par exemple (pentabond) avec pour consigne de continuer à courir après passage sur cet appui (éviter le blocage au sol).

L'ensemble de ces éléments montre que la programmation pourra respecter les programmes puisque tous les champs d'apprentissage sont couverts. Reste à retravailler les attendus de fin de cycle en collège, de fin de lycée et de fin de LP. Reste également à adosser effectivement ces nouveaux contenus aux S4C et aux objectifs généraux des lycées. Ce que la profession sait faire.

Reste également à mettre à jour et adapter les évaluations pour accompagner les élèves dans ce contexte avec bienveillance. Au collège, c'est peut-être l'occasion de s'interroger sur l'opportunité de s'appuyer davantage sur les compétences que sur les notes. Prise en compte de l'engagement des élèves et de l'assiduité aux cours en présentiel et en distanciel (retours).

En fin de compte, se préparer au présentiel c'est mettre à jour le projet d'EPS et l'adapter au contexte.

Quant à la certification, elle est de la compétence de l'institution. Comme vous l'avez constaté, nous avons dû attendre le 4 juin pour connaître les règles relatives à la certification des élèves au DNB, au bac GT et à la voie professionnelle dans ce contexte covid.

Il en sera de même si la situation perdure. C'est le ministère qui fixera les règles.

Pour autant, la circulaire relative au baccalauréat (26 septembre 2019) prévoit la possibilité exceptionnelle de proposer deux activités. Celle du 4 juin 2020 intègre l'opportunité de prendre en compte des notes de bulletin. Il n'est donc pas impossible d'anticiper avec les élèves les modalités certificatives en cas de reprise en contexte covid en septembre prochain.

Bien entendu, se pose la question des équipements, des installations. Nous serons dépendants des collectivités. Espérons qu'elles soient mises à notre disposition.

Se pose également la question des vestiaires (cf. lettre du 8 mai). Elle renvoie à la problématique des emplois du temps. Il est préférable de positionner l'EPS en fin de matinée ou en fin de journée pour permettre aux élèves de pouvoir rentrer directement chez eux après leur cours d'EPS.

Les cours en distanciel

La période du confinement a démontré la volonté de chacun à maintenir les élèves en activité physique. Vous avez produit de très nombreux contenus, notre site EPS Guyane, très régulièrement mis à jour par François Beuret (professeur d'EPS et IAN EPS que je remercie), en atteste. Notre académie n'a rien eu à envier aux autres.

La très grande majorité des contenus relève du champ d'apprentissage 5 : condition physique, renforcement musculaire, stretching, yoga, etc. Contenus associés à des tableaux, des feuilles de route, des vidéos, mais également à des applications dont certaines sont maintenant partagées au niveau national. Ce qui est valorisant pour la communauté EPS de Guyane.

Cet excellent travail a sans doute permis à vos élèves (cf. l'enquête citée plus haut) de maintenir au moins une activité minimale.

La difficulté rencontrée par la très grande majorité des enseignants est de l'ordre du **suivi**.

C'est donc dans cette direction qu'il sera nécessaire de progresser : quel type de communication ? si application, laquelle ? RGPD ou non ? etc. Un établissement se propose de former les parents et les élèves à pronote. L'idée est à retenir, elle permettrait sans doute d'améliorer la communication. Ces questions sont à débattre en équipe afin de trouver les meilleures solutions locales. Bien entendu, au demeurant, il est nécessaire de privilégier les outils RGPD. Mais, il sera essentiel de s'adapter et de favoriser les outils et méthodes qui sont susceptibles de permettre la meilleure communication avec les élèves et les familles.

Quels support pour quel temps de formation. Des enseignants ont avancé l'idée d'essayer d'associer les élèves non présents en direct vidéo (synchrone). Cela est sans doute une piste à suivre, selon les APSA proposées. D'autres proposent des supports vidéos asynchrones, préparés en amont et transmis aux élèves. Attention au droit à l'image (cf. sur notre site EPS : <https://eps.dis.ac-guyane.fr/Formulaire-de-Droit-a-l-Image.html>). Enfin, d'autres propositions consistent à saisir dans des fichiers numériques ou des carnets de suivi les contenus réalisés. On le constate, quel que soit le support, la problématique du suivi revient systématiquement. Il sera essentiel pour garantir l'activité de l'élève et ses apprentissages.

Pour quelques enseignants, le travail à la maison pourra tout simplement être vérifié lors de l'évaluation finale. Celle-ci incluant les éléments à travailler en distanciel. Ceux-là pouvant être régulés lors du présentiel. Sans doute une idée à retenir et à développer.

L'ensemble de ces éléments doivent également compléter le projet EPS adapté au contexte covid.

Le dispositif Sport, Santé, Culture, Citoyenneté (2S2C)

Il a pour but de proposer aux élèves non présents en établissement des activités en lien avec le sport, la santé, la culture et la citoyenneté.

Comme vous avez pu le constater, ce dispositif a été pour le moins discuté par la profession. Si votre établissement propose aux élèves de participer à ces activités, il paraît essentiel de veiller à ce que ce soit bien les enseignants d'EPS qui soient à la manœuvre pour ce qui concerne « le sport » : garantie nécessaire pour la continuité de l'enseignement de l'EPS adossée à un programme scolaire.

N'oublions pas que professeur d'EPS est un métier exigeant qui ne se confond pas avec d'autres tout aussi respectables, mais différents par les finalités qu'ils poursuivent.

L'association sportive

Comme l'EPS, elle doit reprendre au plus tôt. Je le rappelle, l'AS ne se confond pas avec l'UNSS ou l'UGSEL qui sont des organismes **au service des AS** (et non le contraire !). L'absence de compétitions

UNSS ou UGSEL ne doit pas impacter la dynamique de l'AS. L'offre de formation peut s'appuyer sur les APSA proposées en EPS, la décliner ou la compléter.

Vous le savez, le rapport de la cour des comptes de septembre 2019 (cf. « L'école et le sport »), interroge à nouveau l'utilité de l'AS au regard du coût en équivalent temps plein. Nous sommes observés et nous devons être exemplaires. L'enjeu est de pouvoir conserver ce dispositif original que nous sommes les seuls en Europe à offrir aux élèves.

Pour ce qui concerne l'UNSS et/ou l'UGSEL, les directeurs respectifs communiqueront certainement.

Les sections sportives scolaires

Tout comme l'EPS et l'AS, nous devons mettre en œuvre les conditions nécessaires à la reprise des entraînements. Si, selon le niveau de l'épidémie, l'entraînement collectif peut être compromis, les contenus individuels techniques ou physiques doivent être privilégiés. Vous pourrez, si besoin, vous rapprocher de vos partenaires, bon nombre de clubs, comités, ligues ou fédérations proposent des accompagnements spécifiques.

Les points de vigilance en cas de reprise en contexte covid-19

Travail collaboratif de l'équipe EPS pour adapter le projet pédagogique à la situation : objectifs et moyens.

Travail collaboratif avec la direction et la vie scolaire pour proposer le protocole de reprise de l'EPS (incluant matériel sanitaire) en septembre selon les deux scénarios : présentiel et distanciel.

Travail collaboratif avec les enseignants de la classe pour organiser et distribuer le travail à réaliser « à la maison ». A cette occasion, l'interdisciplinarité peut être une piste à suivre.

Rendre efficace la communication auprès des familles et des élèves.

Soigner le **suivi** des élèves non présents. Persévérer.

Apporter un regard attentif aux élèves de la voie professionnelle qui, selon les enquêtes du ministère, sont les plus décrocheurs en cette période de crise.

Regard attentif également aux élèves de 6e et de seconde qui intègrent un nouvel établissement : des habitudes, des routines sont à acquérir.

Construire, à partir des APSA, des contenus d'apprentissage qui incluent au mieux les objectifs des programmes : S4C au collège, objectifs généraux aux lycées, AFC au collège, AFL au lycée GT et AFLP en LP.

Adopter des modalités d'évaluation adaptées au contexte : compétences en collège vs notes, bienveillance en collège et lycées, prise en compte de l'assiduité et de l'engagement de l'élève.

Attendre les consignes ministérielles relatives aux évaluations certificatives.

Vos retours

Comme en mai, n'hésitez pas à m'adresser vos remarques relatives à la reprise. Elles pourront nourrir notre « Foire Aux Questions » (FAQ) créée sur notre site EPS Guyane (bouton « Articles en lien avec le covid-19 ») en mai dernier.

Vos remontées permettront également, grâce aux contenus que vous nous adresserez à François Beuret et à moi-même, d'enrichir l'espace «Continuité pédagogique en EPS» sur le site EPS Guyane et, de fait, de partager les pratiques.

Je vous souhaite un excellent travail préparatoire et une excellente reprise, au plus tôt, espérons-le pour les élèves.

Serge Morth

Inspecteur d'Académie

Inspecteur Pédagogique Régional

